

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 35

Artikel: Les navigateurs de Morges
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 1^{er} septembre 1917 : — Bornand (J. Nel.). — Nos vieilles chansons. — Les navigateurs de Morges. — Lo relodzo à Djian-François. — Pour célébrer le 1^{er} août (Ad. Villemar). — Il en manquait. — Lo trombone. — Les droits de bébé (Z.). — Feuilleton : Les traditions valaisannes (Maurice Gabbud) suite.

BORNAND

Les vieux Lausannois se souviennent certainement de quelques silhouettes originales disparues, hélas, depuis nombre d'années, alors qu'il n'y avait ni trams, ni automobiles, ni aéroplanes, et que la vie n'en était pas moins animée, le commerce lucratif, les écoles florissantes, le « va-et-vient » d'un bruit agréable aux oreilles, que ne troublaient ni les trompes des autos et le grincement des rails aux carrefours. On ne célébrait pas encore le 1^{er} août, et c'est à peine si l'on songeait à organiser des fêtes pour chanter l'indépendance vaudoise. Pourtant, les patriotes ne manquaient pas, — ils n'ont jamais fait défaut ; les orateurs, de tous calibres, étaient légion ; on parlait même plus, sinon mieux, qu'aujourd'hui.

Je veux rappeler ici la mémoire d'un « patriote » connu par la façon bien à lui dont il rendait son culte à la patrie.

Bornand, décrotteur de son état, portait la casquette rouge qui fut longtemps le signe distinctif des commissionnaires, — on ne disait presque jamais portefaux, tant ce mot paraissait lourd et disgracieux, et puis contraire à la vérité ; les commissionnaires n'étaient pas chargés de fardeaux, ils faisaient des commissions. Le mouvement syndical ne devait se déclencher que plus tard ; pour l'heure, l'initiative individuelle, la libre concurrence, étaient les maîtres.

D'humeur joviale, voire sentimentale à l'excès, quand les coteaux, les pampres de Lavaux prenaient pour lui l'aspect d'une de ces petites chopines cantonales desquelles s'échappait certain nectar méprisé par les sociétés de tempérance, Bornand, le serviable gagne-petit, était connu de tous. Optimiste incorrigible, modeste dans ses prétentions, facilement heureux, épaisant, sans se faire prier, son répertoire de chansons populaires, il vivait au jour le jour avec le dédain absolu de l'avenir. Se demandait-il pourquoi sa corporation n'avait pas encore pris conscience du rôle social qu'elle devait jouer dans l'organisation ouvrière et revendiquée des sièges au Conseil communal ou au Grand Conseil ! Maintenant ses représentants ont plus de voix aux élections que maints de ces gros monsieurs dont Bornand cirait autrefois les bottines au Petit-Chêne. S'il vivait encore, il est peu probable que son tempérament se fût accommodé des luttes politiques ni soucié de tenir le procès-verbal de séances batailleuses ; il préférerait peut-être ses aises, sa chère routine, son poste de confiance en face de l'hôtel Gibbon, près du café du Grand-Pont, de mémoire si regrettée. Du reste, il vivait sa vie, sans se casser la tête pour savoir si le milieu dans lequel la

Providence lui avait fait la grâce de le placer, n'était pas bien misérable en regard de la situation brillante du porteur d'écus qui, de temps à autre, et comme par hasard, mais surtout par nécessité, lui remettait la traditionnelle pièce de vingt centimes. Il avait appris à l'école la fable du savetier et du financier. Il chantait, chantait, ce petit homme, venu on ne sait trop d'où, peut-être de Ste-Croix, et il était content de recommencer chaque matin sa tâche uniforme. Peut-être aussi, malgré les apparences, souffrait-il moralement ou même physiquement, et sa bonne humeur n'était qu'un baume à sa portée, le seul moyen de lutter contre le sort.

Avant que le Grand-Pont fut rélargi, ses barrières de fer étaient interrompues à distances égales par des balustres en marbre supportant les candélabres à gaz. L'écusson vaudois, avec sa devise : Liberté et Patrie, était gravé sur l'un d'eux. Hélas ! qui prétendra que le marbre dure des siècles ! Il a disparu du Grand-Pont sans nous prévenir de la destinée qu'on lui réservait. Sans doute on l'a lancé dans la spéculation ou vendu au rabais à une petite ville voulant se moderniser ; ou bien, en a-t-on fait quelque monument funéraire...

Or donc, quand Bornand sentait le souffle patriotique passer sur lui, il délaissait volontiers sa boîte à cirage pour se diriger un peu claudicant, mais déterminé, vers le Grand-Pont. Là, se débarrassant de tous préjugés, affrontant et se moquant cordialement de la curiosité publique, malsaine, incapable d'apprécier à sa juste valeur ce qui ne sort pas du moule qui façonne nos habitudes, il invoquait son cher pays, canton de Vaud si beau, et, pour bien marquer sa vénération, se prosternait devant le balustre à l'écusson, entonnait de sa plus jolie voix le doux cantique de Curtat...

Lorsque la vieillesse pesante,
 Rendra ma voix faible et tremblante,
 Ma voix encore près du tombeau
 Mourante,
 Veut dire adieu canton de Vaud
 Si beau.

Vous me croirez si vous le voulez : Bornand n'était pas un sot. Si les autorités municipales ont fait enlever ou déplacer l'emblème, elles ont au moins ce mérite d'avoir attendu que celui qui s'y intéressait particulièrement fût mort. Il est vrai que les dépouilles du pauvre n'ont pas eu les honneurs du marbre. Mais..., *vanitas vanitatum*. J. NEL.

P. S. — Je viens de constater que, en face de la rue Pichard, on peut voir encore, côté sud, le balustre qui porte l'inscription 1839-44, époque de la construction due à l'ingénieur dont le nom a été donné à l'une de nos plus récentes et... célèbres rues.

Heureux âge. — A Montbenon, deux petites filles jouent à la dame :
 — Bonjour, madame.
 — Avez-vous des enfants, madame ?
 — Non, pas encore, et vous, madame ?

— Madame, j'en ai eu trois l'année dernière.

— Les nourrissez-vous ?

— J'ai nourri le premier, mais cela m'a tellement fatiguée que mon mari a décidé de nourrir les autres.

NOS VIEILLES CHANSONS

LE DÉZALEY. Vieille chanson.

mf

1. Cliau ve - gné pri dau lé dé
 2. Por ra - ble - ná tot cein et
 3. Bé - ni - rau sé - iant - té cliau

io mon-tan tot drai - aï Dé - van on tzò sé -
 por lo fo - che - rà - à, Ye fo on bré dé -
 bra - vo ve - gno - lan - an, A - voué gro cha ve -

lan, C'ein lo le Dé - za - lei - ei; Per mou - ret
 fer Et dai rein bin ré - niâ - à, Ma lo pa -
 nindze Et bon vin ti lé z'an - an, Per mou - ret

sur mou - ret la ter - ra lé co - taie, Et lo fe -
 i le bi et lo vin qu'on lai troheLé dé ci
 sur mou - ret la ter - ra lé co - taie Dé io mon -

me lái va lo - taie a - pri lo - taie, Et lo fe -
 que va - llin et qu'on gard' in bo - tolhe, Lé dé ci
 tant tot drai c'ein l'é lo Dé - za - lei, Dé io mon -

D. C.

mé lái va lo - taie a - pri lo - taie.
 que va - llin et qu'on gard' in bo - tolhe.
 tant tot drai c'ein l'é lo Dé - za - lei.

LES NAVIGATEURS DE MORGES

Un correspondant qui signe « Rigigni » a fait récemment, dans le *Journal de Morges*, un amusant croquis des navigateurs morgiens, petits et grands, de ces dernières années. En voici quelques traits :

Il semble que quelques jeunes gens viennent de découvrir le port de Morges. Mais non, chers amis, il existe depuis belle lurette ; il a déjà accueilli et protégé de ses deux longs bras une bonne demi-douzaine de Clubs nautiques. Il a vu dans son passé des régates et des fêtes vénitiennes comme nous n'en reverrons jamais à

Morges de pareilles. Une vieille chanson dit même : « Quand le port est rempli de bateaux, la ville est pleine de... » Parfaitement, au temps de la célèbre *Byzantine* et de l'*Incharirable*, le port était rempli de bateaux. On en comptait une quinzaine à louer. Pour dix sous à l'heure, ceux qui n'ont pas eu la chance de tirer un bon billet dans leur vie, pouvaient louer un canot à voiles ou à rames ; pour un franc on avait une litière pour aller une journée à la pêche.

Avant nos marins, d'hier et d'aujourd'hui, le port a déjà été animé de grands bateaux : ceux de la Compagnie de navigation qui hivernaient dans ses jetées, et l'été il y en avait encore. Le *Saint-Frusquin*, le plus beau yacht qui fut sur le Léman, a séjourné plusieurs fois dans notre vivant port. Derrière l'église nous avons eu l'*Ariel*, parvenu à une extrême vieillesse, et dont la machinerie démontée servit à actionner la tannerie. Un canot conserve actuellement son vieux nom. M. Revillod, dans son port de la Moraine, à St-Prix, possédait un superbe bateau de plaisance, et nous avions déjà le bateau à hélices qui devait faire du 50 à l'heure. Le *Raoul Pictet* marchait même à une telle allure qu'un soir en rentrant dans le port, piloté par l'Amiral, il passa par dessus le quai pour entrer directement dans la Douane, prévoyant que l'on pourrait utiliser ce local pour y garer des bateaux en hiver.

A part l'invention du célèbre professeur de Genève, première application de la vitesse sur l'eau, le port de Morges vit, avant le *Raoul* et le Club nautique, encore d'autres nouveautés. Qui se souvient de la chaise flottante de François Panchaud, professeur de gymnastique ? Son invention consistait en deux petites pirogues hermétiquement fermées, reliées entre elles et au milieu desquelles une chaise était placée. Cette élégante embarcation se manœuvrait au moyen d'une pagaie. Tout comme le Club nautique, elle eut son heure de succès, lorsqu'un coup de vaudaire vint la briser contre le port Bristlen qui suivait le chantier de Maître Brélaz, derrière l'église. Les gamins s'emparèrent des épaves ; ce fut notre premier négrier.

En passant, rappelons l'existence de nombreux « cinq ou sept tonneaux », nouveaux corsaires appareillés pour la maraudé et la rapine, la terreur des propriétaires d'espaliers des bords du lac. Pour des collégiens, la construction de ces premiers sous-marins était aussi simple que peu coûteuse. On achetait trois tonneaux à pétrole à 1 fr. 50, quelques boulons pour les boulonner entre eux, le tout orné d'une « bête » plus ou moins élégante et ouvrageée, portant des noms à faire pâlir un Peau-Rouge, et vous aviez pour dix francs un bateau pouvant faire les mille lieues sur l'Amazone ou sur la Venoge !

Une tombola fut montée il y a une dizaine d'années pour payer une yole, toute en acajou, indispensable à tout Club de l'aviron qui se respecte, et le Club de Morges eut sa yole en acajou. On la vit évoluer devant le port avec force *ho hop* criés par le barreur ; elle remporta quelques lauriers dans des régates nationales et internationales, jusqu'au jour où elle disparut dans les profondeurs de la douane, pour ne plus reparaître à la surface du Léman. Qu'est-elle devenue, cette yole, pauvre yole en acajou ?

Nous avons eu dans le port de Morges des bateaux appartenant à des comtes et à des barons authentiques, dont les titres s'élevaient au-dessus du mercantilisme et du snobisme.

Les clubs nautiques ont tous été plus prospères les uns que les autres. Depuis celui présidé par M. Gossen, de Genève, en séjour dans notre ville, il a passé bien de l'eau sous le pont de la Morges. Nos marins, équipés par ce généreux citoyen, portaient à l'époque la blouse et le pantalon de flanelle blanche, serrés au torse par la ceinture rouge ; ils étaient coiffés de l'éle-

gant bérét basque, orné d'un pompon rouge ; depuis lors nous portons le tampon des détarreurs allemands. C'est plus neutral. Nos *Rouges et blancs* étaient populaires et bien connus sur toutes les rives du lac. Il y eut des clubs présidés par MM. Ed. Monay, Et. Carrard, Ch. Kräutler, F. Heysé, E. Salathé, et j'en oublie, une section de sauvetage du Léman, fondée par Louis Borgeaud, alors directeur de l'Arsenal. Tous connurent des jours de gloire et de déboires. Mais soyez sans crainte, il y aura beau temps que l'on ne parlera plus du Club nautique morgien si actif en ce moment, ni de ses exploits, que le port sera toujours là, tranquille, souriant aux grandeurs éphémères, accueillant. Ses larges jetées verront dans ses guérites à pignons pointus, une nouvelle jeunesse au pied marin, tout aussi exubérante et remuante que celle d'aujourd'hui. Une fois celle-ci casée, bien casée, une autre jeunesse viendra faire admirer par l'objet de ses rives ses biceps, son teint hâlé par le « morget », son corps brûlé et noirci par les morsures du soleil, durci par les pluies, vents et marées.

LO RELODZO A DJAN-FRANÇOIS

Tlè matins, Marc, lo vôlet à Djan-François dévessai sè lèvâ quand lo pâo tsantâvè, l'étai vè le trai z'hâore.

Onna demeindze que lo Marc étai z'u ai felhiès deni on veladzo vesin, où javâi zu un petit rigodon rappo ài semessès, le s'étai aôbllia et ma fâi le nè coumeincivè à s'allâ cutsi quand noutr'ameorârro arreva à l'hotô.

L'avâi sonno et lo pâo allâvè biustoret tsantâ.

Se peinsa : « Aque ! droumetrè bin on moméint, mâ l'est cè tsanero dè pâo !... S'ou l'âi tosâi lo cou !... sein quie n'ia pas mèche de s'etâidrè onna menuta.

Et ye s'ein va dein la dzenelhrie po bailli s'n'affrè ào boeilan. Mâ quand l'euira, conto que lè dzenelhrie l'au crû que l'étai lo bounosé. Kâ te se mettront à sécaore lè z'ailès, que cein vo fasâi on cora ! Et pi c'etâi dâi co, co, co, co, et dâi ki, ki, ki, que cein vo fasâi bin mé dè trâsi que le kikeliki dâo pâo.

Djan-François sè lèva po veni vairè, avoué on chaton à la main, quinna chetta l'étai cein.

— Hé ! hè ! per lè : qu'est-te cosse ? que criè.

— L'est mè noutron maîtrè, que reponda lo Marc.

— Et que fâ-t'on quie ?

— Yarreindzo lo relodzo.

Pour célébrer le 1^{er} août

Voici la seconde lettre que nous avons reçue en réponse à notre question : « Comment célébrer le 1^{er} août ? »

* * *

« Myes par Coppet, Les Glycines, le 20 août 1917.

» Tu as bien fait, mon cher *Conteur*, d'ouvrir dans tes hospitalières colonnes une consultation sur la manière la meilleure et la plus patriotique de célébrer notre belle fête du 1^{er} août. Je reconnaissais bien là ton amour de la patrie, de la grande comme de la petite, par quoi j'entends la vaudoise.

» Eh bien ! mon cher *Conteur*, je ne voudrais pas d'autre façon de célébrer le 1^{er} août que la façon simple et primitive qui consiste à se réunir « en famille » à un endroit désigné, toute la population d'une cité ou d'un village, afin de voir flamber le feu.

» Ni fanfare, ni chorale, ni « productions » d'aucun genre, ni exhibition d'écoliers, car le 1^{er} août n'est ni un jour de liesse, ni un jour de promotions ou de fête scolaire. Pas de lampions, mais quelques drapeaux aux fenêtres.

» Et qu'on fraternise autour du feu, se serrant

la main, oubliant toute division ou distinction de classe. Qu'on chante en chœur quelques beaux chants patriotiques et qu'une voix, sans effets oratoires, nous redise ce que ce jour rappelle.

» Et, le feu éteint, rentrons chacun au logis, sans bruit, dignement, en ayant supprimé ces affreux pétards qui détonnent et donnent à ce beau jour un faux air de goguette et de carnaval, après l'émouvante sonnerie des cloches.

» Voilà, mon cher *Conteur*, ma façon de penser là-dessus. Ce doit être la tienne, à peu de chose près, ou je me tromperais fort.

» Je reste ton dévoué Ad. VILLEMAR.

IL EN MANQUAIT

L'INFAILLIBILITÉ n'est pas de ce monde. Dans la liste que nous avons donnée samedi dernier, des différents établissements de bains du vieux Lausanne, nous avons, tout à fait involontairement, omis d'en indiquer quelques-uns. Deux amis du *Conteur* veulent bien nous signaler cette omission, dont nous nous excusons.

Il faut tout d'abord ajouter l'établissement de bains Mansfeld, place Chauderon, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les immeubles de MM. Weber, liquoristes. Cet établissement, qui jouissait d'une réputation méritée, était très achalandé.

Il faut ajouter encore les bains Meylan, à la « Maison de santé », au Maupas. Cette « Maison de santé » appartenait à M. Odot, grand-père et arrière-grand-père des MM. Odot actuels. Il vendit, il y a environ soixante-dix ans, cet immeuble, en quatre lots : à M. Hirzel, alors directeur de l'Asile des aveugles ; à Mme veuve Pache-Amaron ; à Mme veuve Roussy-Oberson, et à M. Meylan. C'est donc dans le lot de celui-ci que se trouvaient les bains du Maupas précédents.

Citons enfin les bains du Tunnel, aussi buanderie, propriété de feu M. Elie Blanc, maître-gypse. Toute une génération de Lausannois doivent se souvenir encore de ces bains.

Et rappelons, pour terminer, que les bains Kräge, aujourd'hui rue Charles-Monnard, débutèrent au Grand-Chêne, n° 7.

LO TROMBONNE

C'ETAI onco dein lo temps dâi rihuèv. Lâi avâi dein la musique de "" — on no z'a de que faillai pas redzipe la nom de cllia vela. L'est dein lo canto, c'est tot qu'on pâd derè — don, iavai dein cllia musiqua on gâllâ que djuivè dè la trombonne. Vo sède bin, cein que lè 'na trombonne ?

L'est iena dè cllia trombonnès qu'on avâlèv et qu'on désavallâvè ein terreint et ein busseint avoué lo bré.

On montagnard qué sè trovâvè avau on dzo dè rihuva, ve cé instrumeint et cein lo tracassivè on pou. Ye compregnâi bin quand lo trombonne s'allondzivè dévant, et l'allâ derrâi lo musicien po la vairé passâ dè la part delé ; mâ derrâi rien ne saillessâi. Adon ne poivè pas s'ein ravâi, et ein s'ein retorneint aô tsalat, ye ruminâvè adè après cein et yo se desâi :

« Yo dâo diabliio a-te cein einfatâ !

Au bon vieux temps. — Lu à la 4^{me} page d'un journal fribourgeois d'il y a cinquante ans :

Restaurant de l'Hôtel des Merciers, à Fribourg.

Dîner à midi précis, à fr. 1.50.

Souper à 7 1/2 h. du soir, à fr. 1.—.

Les pensionnaires et les abonnés peuvent convenir d'un prix réduit par mois.

Et quelques Vaudois se rappellent encore que la cuisine y était renommée et abondante.

Que nous sommes loin de ce bon vieux temps.